

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

Conflit en Iran : répercussions sur votre entreprise ?

Cette semaine, nous avons interrogé nos membres entrepreneurs sur les conséquences possibles des tensions récentes au Moyen-Orient, après le conflit en Iran. Les pouvoirs publics belges souhaitent mieux comprendre les répercussions potentielles de cette situation sur les entreprises, notamment en matière de transport, de commerce, de chaînes d'approvisionnement et de hausse des coûts (de l'énergie).

La Fédération des Entreprises de Belgique (**FEB**) **recueille actuellement des signaux en provenance des entreprises**. Rencontrez-vous des problèmes concrets ou vous attendez-vous à des conséquences potentielles pour vos activités ?

➡ [Cliquez ici pour donner votre avis en ligne](#)



Les femmes au coeur des bus : partagez la vidéo !

Ce dimanche 8 mars est la **Journée internationale des droits des femmes** ! À cette occasion, cette année, nous partageons (à nouveau) notre vidéo mettant à l'honneur les femmes actives dans notre secteur. Nous espérons ainsi encourager plus de femmes à se lancer dans une carrière de chauffeur !

 Nous vous invitons, cette année encore, à la partager avec vos collaborateurs et à la publier sur vos réseaux sociaux.

 [Regardez et téléchargez la vidéo](#)

Table ronde

Michel Loccufier

SPF Mobilité et Transports

Koen Schietecatte

De Lijn

Christophe Leurident

LETEC.

Tim De Ceunynck

UHasselt



TABLE RONDE : les bus autonomes en Belgique

Lors de notre **Réception de Printemps du 23 mars**, nous aborderons le thème des bus autonomes. Quels sont les projets en cours en Belgique et à quoi pouvons-nous nous attendre à l'avenir ? Vous obtiendrez la réponse lors de la table ronde avec De Lijn, LETEC, le SPF Mobilité et Transports et l'expert universitaire Tim De Ceunynck. Ne manquez pas cet événement !

➡ Tous les membres et invités ont reçu une invitation à notre Réception de Printemps. Vous souhaitez participer en tant que sponsor ? [Consultez notre programme et les possibilités de sponsoring.](#)



Nouvelle loi européenne pour le climat : l'ETS2 reporté à 2028

Cette semaine, après l'accord du Parlement un peu plus tôt, le Conseil a également approuvé définitivement la loi européenne pour le climat. Un objectif climatique intermédiaire contraignant a donc été défini pour 2040, à savoir **une réduction de 90 % des émissions de gaz à effet de serre** par rapport aux niveaux de 1990. Au moins 85 % de cette réduction doit être atteinte par des réductions d'émissions au sein de l'UE. Pour le reste, une part maximale de 5 % peut être compensée par des crédits carbone internationaux.

De plus, dans la nouvelle loi, la **date d'entrée en vigueur du système ETS2**, le second système d'échange de quotas d'émission de l'UE pour les bâtiments, le transport routier et d'autres secteurs, est reportée d'un an, de 2027 à **2028**.

Ce règlement sera directement applicable dans tous les pays de l'UE et prévoit également une évaluation bisannuelle à la lumière des progrès scientifiques et technologiques, en tenant compte de la compétitivité de l'UE et des prix de l'énergie.



**Quelles questions se posent
les sociétés de bus et d'autocars ?**

Découvrez ici les questions les plus
fréquentes



IRU : le secteur européen des bus et autocars discute de verdissement, tourisme et réglementation

Lors de la réunion du Passenger Transport Group for EU Affairs (CTP-EU) de l'IRU, le 4 mars, plusieurs dossiers européens en cours concernant le secteur des bus et autocars ont été examinés.

Pensez au verdissement du transport, aux droits des passagers, à la mobilité urbaine, la modernisation de la directive TVA, aux futures règles en matière de marchés publics, la mise en œuvre des procédures ETIAS/EES et les règles relatives au permis de conduire.

Les participants ont également évoqué les travaux parlementaires concernant la **nouvelle directive sur les voyages à forfait** ainsi que la responsabilité dans les chaînes de sous-traitance. Dans le cadre de la stratégie européenne de mobilité, il a été souligné que **le tourisme en autocar joue un rôle important pour l'inclusion sociale, l'accessibilité des régions et la lutte contre le 'surtourisme'**, mais qu'il reste encore trop peu pris en compte explicitement dans les politiques européennes.

Italie : nouvelles règles pour les guides touristiques

La profession de guide touristique a été profondément réformée en Italie. Désormais, une inscription préalable obligatoire est requise et la possession d'une carte d'accompagnateur de voyage ne suffit plus. Cette réglementation **vaut également pour les guides belges qui accompagnent un groupe en Italie.**

1. Exercice temporaire (uniquement pour les citoyens de l'UE/de l'EEE/de la Suisse)
 - > Autorisation d'exercer des activités de guide maximum 60 jours par an.
 - > Inscription préalable obligatoire ; vous recevez ensuite une carte de guide électronique (badge).
2. Exercice permanent (droit d'établissement)
 - > Demande de reconnaissance du diplôme ou de l'expérience professionnelle.
 - > Il peut être nécessaire de passer un examen de qualification en italien.
 - > Après approbation, le candidat est inscrit sur la liste nationale des guides touristiques.

➡ Les infractions sont passibles d'amendes très élevées. Nous publierons d'ici peu une **circulaire reprenant de plus amples informations** et des directives pratiques.



RÉUNION FBAA ANVERS - 03/03

Mardi, les exploitants de bus et d'autocars d'Anvers se sont réunis à Westmalle pour leur assemblée provinciale. Ils ont notamment abordé les thèmes suivants :

- l'actualité du secteur autocar (notamment les LEZ, la TVA, la législation européenne)
- les questions les plus fréquemment posées par les entrepreneurs au service des membres de la FBAA
- la journée du CAR d'ATTRACTIONS, la journée du CAR d'AVENTURE le voyage d'étude de la FBAA en Chine

[→ Découvrez les dates des prochaines réunions](#)



RÉUNION FBAA LIÈGE - 04/03

Mercredi, les entrepreneurs de bus et d'autocars de Liège se sont réunis pour leur réunion provinciale à Héron. Les thèmes abordés étaient, entre autres :

- les contrôles dans les entreprises
- l'impact de la 'loi européenne sur le climat' sur notre secteur
- la numérisation de la feuille de route UE
- les projets du Fonds Social Bus & Car
- le calculateur TVA
- les bus autonomes
- l'aide de la FBAA en cas d'accident grave
- l'évolution du transport scolaire
- les alertes instantanées pour les changements sur les routes
- Le voyage d'étude en Chine

[→ Découvrez les dates des prochaines réunions](#)



Merci Geert !

Lundi, les équipes de la FBAA, du Fonds social Bus & Car, de FCBO et de l'ICB ont trinqué ensemble à la retraite de Geert Aerts. Geert a travaillé pendant des années comme **instructeur pour la formation des chauffeurs de bus**. Fort de son expérience, de sa patience et de sa passion pour le métier, il a aidé environ deux cents chauffeurs à se lancer dans notre secteur.

➡ Si vous souhaitez adresser un message personnel à Geert, [n'hésitez pas à réagir sous cette publication sur LinkedIn](#). Notre CEO, Pieter Van Bastelaere, rassemblera tous les messages et les transmettra à Geert.

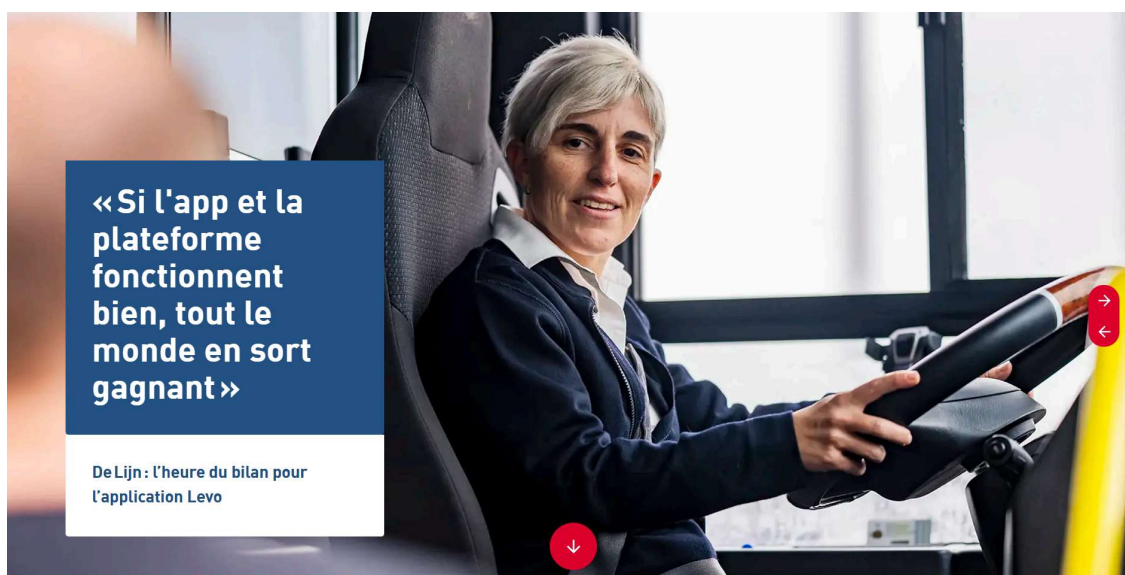
Le télétravail réduit le trafic, mais ne résout pas les problèmes de mobilité

Une enquête fédérale sur les déplacements domicile-travail réalisée par le SPF Mobilité et Transports montre que le télétravail a fortement augmenté depuis la crise de la COVID-19 et qu'il est souvent appliqué sous forme hybride. Environ 63 % des entreprises proposent le télétravail, ce qui permet d'éviter environ 13 % des trajets domicile-travail.

dernières années (de 66,8 % à 61,4 %). En outre, l'an dernier, 15 % des travailleurs disposaient d'une voiture de société, un pourcentage qui ne cesse d'augmenter.

Aussi les entreprises ont-elles recours à d'autres mesures visant à améliorer la mobilité, comme les voitures électriques, les bornes de recharge, les coordinateurs de la mobilité et les vélos de leasing. À noter que **l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail a plus que doublé** (de 7,8 % en 2005 à 16,5 % en 2024), tandis que **la part des transports en commun reste pratiquement stable depuis vingt ans**.

[➔ Plus d'infos](#)



FLANDRE : digitalisation du transport scolaire

Depuis l'année scolaire 2023-2024, les chauffeurs doivent enregistrer électroniquement, dans l'application Levo, les trajets scolaires assurés pour De Lijn. Cette obligation a été un **grand changement à la fois pour les chauffeurs et les exploitants**. Dans notre Car & Bus e-zine, nous examinons comment le système fonctionne aujourd'hui dans la pratique, plus d'un an après son introduction.

[➔ Lire l'article dans le Car & Bus e-zine](#)

Mars

10

Réunion provinciale
Flandre orientale

Mars

25

Organe d'Administration CFA

Mars

23

Réception de Printemps FBAA

Mars

25

Organe d'Administration FBAA

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. Voici leurs coordonnées :

- [l'équipe de notre fédération](#)
- [les collaborateurs du Fonds social](#)
- [l'équipe de l'ICB](#)
- [les collaborateurs de FCBO](#)



[Subscribe](#)

[Past Issues](#)

[Translate ▼](#)

**FOUNDING
MEMBER**



MEMBER



Copyright © 2026 FBAA, Tous droits réservés.

Vous ne voulez plus recevoir ces e-mails ?

Cliquez ici pour vous désinscrire de cette liste d'envoi.

[Consulter notre politique de confidentialité](#)